

**LA POLICE DE SA  
MAJESTÉ  
LÉPINE IER**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649474974

La Police de sa Majesté Lépine Ier by Anonymous

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.  
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

[www.triestepublishing.com](http://www.triestepublishing.com)

**ANONYMOUS**

**LA POLICE DE SA  
MAJESTÉ  
LÉPINE IER**



237

# LA POLICE

OR

Sa Majesté Lépine I<sup>er</sup>

COLLECTION SCIENTIFIQUE ET POLITIQUE  
de Paris

---

*L'Hermite, Marcel*

# LA POLICE

DE

## Sa Majesté Lépine 1<sup>er</sup>

PAR

L'HERMITE DE MONTMARTRE

*(Préface de Paul VIBERT)*

---

Prix : UN FRANC

---



ALBERT MARÉCHAUX

Imprimeur

MEULAN-HARDRICOURT (Seine-et-Oise)

—  
1908

## PRÉFACE

---

C'est pour moi un grand honneur et une joie sans seconde, comme disaient nos pères, d'avoir à présenter ce petit livre au public.

Je ne saurais oublier que L'Hermitte de Montmartre, avec un dévouement qui ne compte pas et un courage tranquille que rien ne démonte, m'a secondé dans ma terrible campagne à Alger, en 1898, contre Drumont et ses bandes hurlantes et farouches d'assassins antisémites. Non je ne saurais oublier tout ce passé tragique et je ne puis m'empêcher de constater, au début de cette modeste préface, combien il faut lutter longtemps pour arriver à faire triompher la vérité et la justice contre toutes les féodalités cléricales du passé.

Aujourd'hui l'Hermitte s'attaque à la plus mal-faisante de toutes, à la police, et son ouvrage est si clair, si précis, si documenté, que je veux croire qu'il sera comme la goutte d'eau qui fera enfin déborder le vase de l'indignation publique, si j'ose m'exprimer ainsi.

L'Hermite, avec sa compétence parfaite de la question, démasque si bien toutes les vilénies de M. le Préfet de Police que, vraiment, il y aurait quelque cruauté à insister de nouveau sur le sujet, après lui.

Aussi bien ce n'est que de la Préfecture de Police, c'est-à-dire de l'institution elle-même qu'il me serait utile de dire un mot en ce moment.

Il m'importe peu de savoir si M. Lépine est décidé à introniser au Suez une nouvelle méthode de comptabilité d'une simplicité plus qu'élémentaire ; c'est affaire à lui et aux actionnaires. Mais ce que je ne saurais laisser passer sous silence sans protester énergiquement, c'est le rôle de domination et de véritable terreur que joue de plus en plus la police de notre société moderne, au bout, tantôt, de quarante années de République et que l'on ne vienne pas dire que j'exagère ; ce sont bien toutes les classes de la société qui peuvent être victimes des fantaisies cruelles de la Préfecture de Police.

Voyez, elle a droit de vie et de mort, on peut dire, sur toutes les femmes, en les arrêtant dans la rue, en les envoyant à Saint-Lazare, *sans jugement, en dehors et au-dessus de la justice*, ce qui est bien la chose la plus effroyable et la plus honteuse que l'on puisse concevoir en République.

Elle a le droit d'ouvrir, de fermer, *de saisir tout le matériel* des cercles, sous le fallacieux prétexte qu'ils sont mixtes, et d'expulser, *toujours*



*sans jugement et en dehors de la justice*, des familles entières d'étrangers établis tranquillement en France et qu'elle ruine ainsi irrémédiablement.

Depuis quelque temps, elle s'est arrogée le droit de faire des soldats, de nos enfants, les collaborateurs de ses basses œuvres, en leur donnant des gratifications, ce qui est le meilleur moyen, non seulement de les déshonorer, mais surtout de former les cadres d'une armée prétorienne ! Il y a là un scandale sans nom, un danger menaçant et l'on se demande, en vérité : à quoi songe le Ministre de la Guerre, en n'interdisant pas de pareils attentats à la dignité de l'Armée.

Mais ce n'est pas tout, et ce que veut surtout la Préfecture de Police, c'est tenir les hommes politiques et les journalistes, tous ceux qui pensent et qui écrivent, en un mot, par la terreur, et c'est ainsi qu'elle a constitué dans ses bureaux le service, *immense*, des dossiers secrets des hommes politiques et des journalistes !

Dire que ces dossiers sont constitués par des mouchards ignorants et méchants, et ne sont qu'un tissu de mensonges, de calomnies et de de diffamations est absolument inutile. Le lecteur doit bien s'en rendre compte, tout comme moi.

Mais ce qu'il est amusant de savoir, c'est comment ces dossiers sinistres sont établis. Ça, c'est un rêve et ça jette un jour singulier sur la menta-

lité policière aussi monstrueusement corrompue que la mentalité d'un jésuite.

Il y a une trentaine d'années environ, si je ne m'abuse, voici la singulière aventure qui m'est arrivée à moi-même et que je veux conter ici pour la millième fois. *Ab uno disci omnes.*

A cette époque, l'un de mes oncles, M. Célestin Brunet, qui avait débuté dans l'inspection des prisons, si j'ai bonne mémoire et qui avait accompli toute sa carrière au Cabinet du Préfet de Police, venait de prendre sa retraite depuis peu de temps, et comme un soir je dînais chez lui, dans son petit hôtel au 93 du boulevard Gouvion-Saint-Cyr — je précise — il me dit tranquillement, en fumant un cigare, en homme sûr de son fait :

— Tu veux faire de la politique, être député. Eh bien, mon pauvre ami, avec le dossier que t'a constitué la Préfecture de Police *et que j'ai vu*, tu auras beaucoup de mal à arriver, car il te poursuivra partout, avec la ténacité de la police qui n'est comparable qu'à celle des gens d'église.

— Evidemment je sais bien que mes convictions républicaines et mes idées antireligieuses ne doivent pas plaire à un gouvernement qui n'est républicain que de nom ; mais enfin, tout de même, puisque vous me parlez de ce fameux dossier politique me concernant et que vous avez vu, sous le sceau du secret, il ne doit pas aller jusqu'à me représenter comme un anarchiste, je

suppose, quelle que puisse être la canaillerie de la police.

Je me souviendrai toute ma vie de l'éclat de rire homérique et formidable de mon oncle, qui était originaire de Toulouse et qui était très gai :

— Mais, mon pauvre ami, tu n'y es pas du tout et je vois bien que tu n'es pas — comment dirai-je? — au courant *des procédés* de la police. Ecoute bien : tu es républicain et anticlérical et la Préfecture de Police est dans les mains des moines. Il faut te tuer. Or, comme officiellement nous sommes en République, pour t'assommer du coup, on t'a constitué un dossier secret, où tu es représenté, avec force preuves à l'appui, comme un agent secret et dangereux de la réaction.

— Mais c'est un faux, c'est infâme ; personne ne croira cela.

— Tu es bien naïf, s'il n'y avait pas de faux, il n'y aurait pas de dossier secret.

— Et le moyen de détruire ce dossier diffamatoire ?

— Aucun, une seconde commune? après la tourmente, les jésuites de la Préfecture de Police le reconstitueraient avec de nouveaux faux. Ça n'a pas d'importance.

— Mais quel mal un pareil dossier peut-il me faire dans ma carrière politique ?

— Un mal de tous les instants, de toujours ; dans n'importe quel ministère, tu feras une démarche, une demande, ton dossier sera là,